

NA!

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N° 29
JUILLET 2021
ISSN 2555-297 X

Rencontrer, tisser des liens, mettre en réseau

Avec le reflux partiel de l'épidémie, le CESER Nouvelle-Aquitaine a pu reprendre en ces mois de juin-juillet 2021 un aspect essentiel de son activité, qui lui avait tant fait défaut ces derniers mois, aller à la rencontre des territoires et de ses acteurs.

Bien sûr, la reprise partielle des réunions de notre assemblée en présentiel, comme ce fut le cas à Biarritz où nous avons pu tenir notre séminaire de mi-mandature fin juin, fut l'occasion de recréer du lien entre nos membres, mais aussi, et, surtout, la reprise des rencontres en se déplaçant sur les différents territoires néo-aquitains nous a permis de retisser les liens nécessaires au ressenti de notre région.

Ainsi, la visite des Ateliers du Bocage et la présentation de l'expérimentation « Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée » à Mauléon (Deux-Sèvres), les échanges sur le rôle et la place des élus ruraux à Caudrot (Gironde), une discussion sur les enjeux de développement du territoire du Grand Cognac (Charente), la soirée-débat sur l'égalité femmes-hommes et les violences faites aux femmes à Tonneins (Lot-et-Garonne), la rencontre avec le Conseil de développement du Pays Basque (Pyrénées-Atlantiques), ou les échanges au festival « Prouvoix » sur la participation citoyenne des jeunes à Lathus (Vienne)... Chacun de ces contacts fut l'occasion de rencontres et de découvertes; ils témoignent surtout de la façon dont le CESER a envie d'exercer sa mission consultative : être ouvert aux autres; aller vers; connaître pour comprendre; écouter pour mieux dialoguer; construire avec; tisser des liens; mettre en réseau.

Malgré la diversité des thèmes et des profils des acteurs rencontrés, certains traits communs ressortent de ces rendez-vous : l'envie de participation, d'écoute et de considération, l'énergie et le volontarisme de l'action, l'engagement au service des territoires et du vivre ensemble. En ce mois électoral où chacun a pu constater la force préoccupante de l'abstention, le contraste est saisissant! Au moment où une nouvelle mandature se met en place pour le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, et alors que la période que nous traversons implique plus que jamais la mobilisation de toutes les énergies, nul doute que le CESER aura, à la rentrée, à poursuivre ces mises en lien, pour mieux contribuer, par ses travaux, avis et propositions, à révéler la force de changement d'une mise en mouvement de la société civile régionale.

Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente



RAPPORT

Pour un nouveau pacte social

RÉALISER LA NÉCESSAIRE TRANSFORMATION AGROÉCOLOGIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE



De l'élevage à la mer en passant par les céréales, les fruits et légumes et la vigne, la Nouvelle-Aquitaine est souvent qualifiée de première région agricole de France. L'importance en termes de création de valeur ajoutée et d'emploi, le rôle qu'elle joue pour ses habitants – structuration de l'espace et apport de nourriture – permettent de comprendre pourquoi l'agriculture est un secteur hautement stratégique. De plus, avec la crise Covid-19, l'agriculture s'est retrouvée au centre des préoccupations, comme un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire.

Sur saisine du COSOMÉNA*, la section « Veille et prospective » du CESER présente une analyse,

passant en revue l'ensemble des enjeux actuels des évolutions nécessaires des agricultures en Nouvelle-Aquitaine. Pour nous aider à y voir plus clair, l'état des lieux très détaillé et chiffré nous parle des agricultures, de filières, de l'occupation du territoire, du renouvellement des générations... Il évoque aussi les questionnements et le mal-être d'agriculteurs sur leur revenu et les conditions dans lesquelles ils travaillent. Il met enfin en perspective la construction historique d'un modèle visant l'autosuffisance alimentaire, modèle aujourd'hui contesté au regard de son impact sur l'environnement et des risques sanitaires qu'il génère.

Un consensus semble aujourd'hui établi, même si les moyens utilisés et le temps d'action font encore débat : l'agriculture doit s'engager dans un changement de modèle. L'agroécologie, au carrefour de l'agronomie et de l'écologie, est un moyen de repenser l'ensemble des systèmes alimentaires pour les rendre plus durables et ancrés dans les territoires.

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

*en représentation directe et indirecte

Sommaire Lettre N° 29

Édito	P.1
Rapport sur les agricultures	P.1-2
Féminicides	P.3
Contribution plan stratégique Eurorégion	P.3
Bureau à Mauléon	P.4
Séminaire et vidéo	P.4

Changer de modèle, mettre en œuvre la transition agroécologique



Le système agricole productiviste développé dans la deuxième moitié du XXe siècle a été l'un des moteurs de l'effondrement de la biodiversité constaté aujourd'hui. Au-delà d'une surface de 4 hectares, les relations trophiques inter espèces sont perturbées. Or l'agriculture ne peut se passer de la biodiversité, il en va de sa propre survie. Il y a donc un enjeu prioritaire à transformer l'ensemble de l'écosystème agricole.



L'agroécologie vise à transformer l'agriculture, mais aussi à repenser l'ensemble des systèmes alimentaires afin de les rendre plus durables et ancrés dans les territoires. Elle ne se limite pas à désigner les techniques appliquées à l'agriculture, mais prend également en compte la globalité de l'environnement dans lequel se situe l'agriculture, intégrant les dimensions sociales, politiques, économiques... Ainsi l'évolution de nos modes de consommation alimentaire est tout autant au cœur de la démarche agroécologique que le changement de pratiques agricoles. En effet, notre consommation alimentaire a un impact considérable sur l'érosion de la biodiversité et sur le changement climatique. Il est essentiel de (re)créer des démarches vertueuses, en premier lieu entre territoires, agriculture, et consommation.

Par ailleurs, la superficie de la Nouvelle-Aquitaine (plus grande Région européenne) est telle qu'on peut trouver une diversité et une richesse de productions agricoles exceptionnelles. Cependant, si l'on observe la finesse territoriale de l'orientation agricole des sols, on constate que les territoires de Nouvelle-Aquitaine sont de plus en plus spécialisés, et que la SAU (Surface Agricole Utile) dédiée aux grandes cultures est en constante augmentation. Cette « spécialisation » ne permet pas de tendre vers la résilience territoriale et alimentaire souhaitée par le CESER.



Assurer la rémunération décente des agriculteurs est une autre condition indispensable pour enclencher la transformation agroécologique souhaitée. De nombreuses pistes existent, notamment le paiement pour service environnemental ou bien la mise en place d'une contractualisation avec les agriculteurs dans le cadre d'une sécurité sociale de l'alimentation orientée vers des productions écologiquement durables, saines et qualitatives.

La réorientation de la PAC, la contractualisation sur le long terme avec les structures de commercialisation ou encore un régime assurantiel permettant de limiter les prises de risque peuvent également constituer des leviers d'action. Les débats restent toutefois à poursuivre au sein de la société sur la transformation agroécologique car, si l'objectif est partagé, les moyens pour l'atteindre font encore débat.



Remettre l'alimentation au cœur : un plan alimentaire territorial 2050 en Nouvelle-Aquitaine



La crise sanitaire a remis au grand jour l'une des inégalités les plus invisibles : l'accès égalitaire à une alimentation de qualité. Car l'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres et le CESER appelle à la considérer comme un « bien commun ». Le Droit à l'alimentation doit être le préalable à toute réflexion pour un changement de modèle agricole et alimentaire.

La transition souhaitée du modèle agricole et alimentaire devra passer par :

- De réelles innovations d'accès à l'alimentation ; un dispositif basé sur notre dispositif de protection sociale, à savoir une « sécurité sociale de l'alimentation » devrait être expérimentée.
- Une évolution de notre régime alimentaire qui, selon sa composition a des conséquences en termes de surface utilisée pour l'alimentation, d'émissions de gaz à effet de serre... et en termes de santé.
- Une prise en compte des coûts environnementaux et sociaux (coûts cachés) de notre alimentation d'une part, et nos systèmes de production agricoles d'autre part.
- Un renforcement des liens entre agricultures et territoires : circuits courts et de proximité, reterritorialisation de systèmes alimentaires écologiques et rémunérateurs, projets alimentaires territorialisés...
- Une éducation à l'alimentation et une implication citoyenne.

Un « Plan Alimentaire Nouvelle-Aquitaine 2050 » permettrait de modéliser l'orientation agricole du territoire dans sa diversité, afin de répondre aux enjeux d'une alimentation et de systèmes de production agricoles durables et de territoires résilients.



Un nouveau pacte social entre agriculteurs et société

Un « Nouveau pacte Social » est proposé qui s'appuie sur deux fondamentaux : penser l'agriculture au regard de ce qui est sa vocation première : l'alimentation, et faire des territoires le lieu privilégié de rencontre entre agriculture et alimentation. Il se décline en 5 parties et un projet concret :

- Faire de l'alimentation un bien commun, et prôner le droit à l'alimentation comme un droit humain fondamental. L'expérimentation d'une Sécurité Sociale alimentaire sur le territoire régional serait une traduction concrète de l'organisation de ce droit.
- Mieux organiser la mise en marché des produits alimentaires, et mieux rémunérer les producteurs de notre région.
- Renforcer la vitalité des territoires (par un soutien accru à l'emploi), le lien entre l'alimentation et les territoires (au travers, en particulier, du développement de projets alimentaires territoriaux), et mieux organiser la maîtrise du foncier, notamment selon les principes de l'ESS.
- Mettre en place une gouvernance plus ouverte : si l'évolution des agricultures relève d'une responsabilité collective, il est nécessaire d'associer l'ensemble des acteurs concernés dans tous les domaines qui concernent la société. Pour atteindre ces objectifs, il serait utile de s'inspirer des voies proposées par les structures relevant de l'économie sociale et solidaire.
- Définir et mettre en œuvre le Plan Alimentaire 2050 en Nouvelle-Aquitaine. Il devra s'appuyer sur un diagnostic et une stratégie, mettre en réseau les projets alimentaires territoriaux locaux et ouvrir le Comité de pilotage à l'ensemble des représentants des citoyens et consommateurs concernés.

Mieux nourrir la population en préservant et restaurant les milieux et la santé sont les fondements d'un nouveau pacte que propose le rapport du CESER Nouvelle-Aquitaine : un pacte social qui lie l'agriculture aux agriculteurs, un pacte environnemental qui la lie aux générations futures, et un pacte de santé publique qui la lie à chacun de nous.





ACTU **FÉMINICIDES :**
UN MOT ET UN DÉCOMPTÉ POUR UNE
NÉCESSAIRE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

En écho à de nouveaux féminicides qui ont eu lieu début mai et début juillet à Mérignac et à Bordeaux, la Présidente Emmanuelle Fournayron a tenu à rappeler les faits en séance plénière et livrer quelques éléments d'analyse à partir de ces événements dramatiques.

Elles s'appelaient Chahinez et Sandra; toutes deux étaient néo aquitaines, elles sont respectivement les 39^e et 57^e féminicides de l'année, selon le décompte réalisé par l'association « Stop féminicides ». Un mot et un décompte qui ont pour but de sensibiliser l'opinion à ce phénomène social. Car s'il est une réalité implacable derrière ces actes, c'est qu'un féminicide n'est pas un fait divers. C'est le signe que beaucoup reste à faire sur ce long chemin vers l'égalité Femmes/Hommes. Ce combat pour l'égalité prend des formes très différentes. Nous le savons, au sein de notre CESER, puisque nous nous mobilisons sur plusieurs d'entre elles. La première forme, c'est d'imposer la place des femmes dans les lieux et instances de pouvoir et de décision – de ce point de vue, notre CESER peut s'enorgueillir d'être assez avancé, même si rien n'est jamais acquis. La deuxième forme sur laquelle nous avançons au sein du CESER Nouvelle-Aquitaine, c'est de faire adopter le prisme de l'égalité dans toutes les politiques publiques. Ainsi, depuis fin 2019, dans toutes les commissions de travail du CESER, des référents Egalité-Discriminations sont en train de se former, de s'organiser et de se coordonner pour faire avancer ce sujet au sein de nos propres travaux. Un troisième levier est de revaloriser – dans tous les sens du terme – ces métiers qui sont sous-payés, sous-considérés, dans lesquels les femmes sont souvent assignées. Par exemple, les femmes sont nombreuses, on le sait et le premier confinement l'a révélé au grand jour, dans les métiers

du soin et du social. Notre commission «Éducation, emploi, formation» s'attèle à cette question en démarrant une auto-saisine sur les métiers du soin et du social, des travaux qui permettront de faire progresser les choses. Et enfin, il y a cette indispensable lutte contre les violences sexuelles et sexistes, dont les féminicides sont la partie émergée d'un iceberg très profond, issu de représentations très fortement déséquilibrées des rapports entre les femmes et les hommes fondés sur la domination. Tout ceci est ancré en profondeur dans toutes les strates de la société, et les deux féminicides récents dans notre région montrent que beaucoup reste à parcourir. Au niveau des mentalités d'une part, car on estime qu'en France, plus de 400 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint¹. Au niveau de la protection des femmes d'autre part, car ces deux drames ont aussi en commun de montrer à quel point la société n'a pas été en capacité d'assurer la protection à laquelle ces femmes avaient droit. Le nouvel observatoire contre les violences sexuelles et sexistes qui se met en place depuis 2020 en Nouvelle-Aquitaine sous l'impulsion de la Région, de la Préfecture de Région et de l'association ARESVI² permet déjà de quantifier l'ampleur du phénomène et la faiblesse des réponses sociales : 3 625 appels au 3919 en Nouvelle-Aquitaine, 4 000 faits de violences conjugales constatés par la police, 7 007 faits de violences conjugales constatés par la gendarmerie, 100 Ordonnances de protection délivrées par la justice, 70 Téléphones Grave danger distribués. Espérons que ces deux féminicides récents auront permis, au moins, de faire progresser la nécessaire prise de conscience collective, qui est le préalable indispensable à toute évolution structurelle en la matière.

¹ Source : enquête « Cadre de vie et sécurité » (ONDRP, Insee, 2017).

² ARESVI (Association de Recherche et Étude sur la Santé, la Ville et les Inégalités), rapport sur les violences sexuelles et sexistes en Nouvelle-Aquitaine, novembre 2020. Consultable en ligne : <https://associationaresvi.files.wordpress.com/2020/11/rapport-violences1.pdf>



CONTRIBUTION **PLAN STRATÉGIQUE DE L'EURORÉGION**
NOUVELLE-AQUITAINE, EUSKADI, NAVARRE

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) ou l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre (NAEN) élabore son nouveau plan stratégique pour la période 2021-2027 avec, pour principaux objectifs, la durabilité, la numérisation, la cohésion sociale et l'emploi. Le CESER Nouvelle-Aquitaine régulièrement associé à la démarche prospective de l'Eurorégion a apporté sa contribution.

Ce nouveau plan constitue une opportunité de repenser le fondement de cet espace de coopération. Il s'agit, d'abord, symboliquement et culturellement, de réaffirmer le sens-même de l'existence de cet espace d'échange et d'accompagnement des coopérations institutionnelles et entre porteurs de projets transfrontaliers. L'Eurorégion doit en effet être pensée et vécue, non comme une institution ou une administration, mais comme un espace, tant virtuel que géographique, de connaissances mutuelles, de mise en relation et de facilitation des initiatives et des projets communs.

Pour le CESER, deux objectifs doivent être érigés en priorités d'action et irriguer tout le plan stratégique de l'Eurorégion : la promotion et le renforcement de l'effectivité des droits sociaux et culturels des personnes d'une part, et la transformation écologique des activités économiques d'autre part.

ACTU **Territoires**

LE BUREAU RENCONTRE DES ACTEURS
DE L'INSERTION ET DE L'INNOVATION SOCIALE
ET TERRITORIALE À MAULÉON, DEUX-SÈVRES

Le CESER organise régulièrement des réunions de son instance de gouvernance sur le terrain pour collecter des informations, des expérimentations, des projets, et échanger avec les acteurs locaux. Dans ce cadre, le Bureau du CESER s'est réuni dans les Deux-Sèvres les 9 et 10 juin pour un échange avec Antoine DROUET, Directeur général des Ateliers du Bocage, Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) du mouvement Emmaüs, Pierre-Yves MAROLLEAU, Maire de Mauléon et Président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, Nathanaël LYBRECHT, Directeur général des services de la Mairie de Mauléon, Alain ROBIN Directeur de la Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais et Joël LE CHARLÈS Président de l'Entreprise solidaire d'initiatives et d'actions mauléonnaise, tous partenaires de l'initiative « Territoires zéro chômeur de longue durée ». Ces activités d'insertion par l'économie qui constituent des exemples d'innovation sociale et territoriale alimenteront les travaux en cours du CESER sur « pauvreté - précarité en Nouvelle-Aquitaine ». En effet, par ce travail, le CESER souhaite alerter et informer sur les situations de pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, identifier les démarches, initiatives et projets impliquant directement les personnes en situation de pauvreté et contribuer à l'évolution des politiques publiques d'accompagnement et d'aide aux personnes en difficulté en Nouvelle-Aquitaine.



SÉMINAIRE DE MI-MANDAT

R eporté au mois de juin en raison de la crise sanitaire, le CESER Nouvelle-Aquitaine a enfin pu tenir le mardi 29 juin son séminaire de mi-mandature. Un moment apprécié de l'ensemble des membres de l'Assemblée et des services qui, après des mois de visioconférences et de télétravail, ont pu se retrouver en « présentiel », dans le cadre du Casino municipal de Biarritz. Après le lancement de la journée par une vidéo de présentation du CESER (lire ci-contre), la matinée a été consacrée à des ateliers de travail sur le fonctionnement du CESER, notamment sur la façon d'améliorer les liens avec le Conseil régional ou mieux détecter et relayer les « signaux faibles ». L'après-midi, la Présidente Emmanuelle Fourneyron a proposé aux conseillères et conseillers présents d'échanger sur la démarche *Néo Societas*, dont le principe a été porté à plusieurs reprises par le CESER depuis 2013. Elle est ainsi revenue sur la genèse, le cheminement et les enjeux de cette approche transversale de lutte contre les inégalités, les précarités et les discriminations, que le CESER appelle de ses vœux comme second pilier de l'action régionale, complémentaire et articulé avec la même ambition transversale à la feuille de route de transition environnementale *Néo Terra*. Un facilitateur graphique a mis en dessin cette première esquisse : une illustration visuelle, colorée et vivante, comme une invitation à poursuivre les réflexions et la mise en mouvement en ce domaine !

Les travaux du séminaire donneront lieu à la rentrée à des synthèses qui permettront au CESER d'actualiser sa feuille de route pour le reste de la mandature 2021-2023.



LE CESER NOUVELLE-AQUITAINE EN IMAGE ANIMÉE ET EN SLAM



Retrouvez la vidéo de présentation du CESER Nouvelle-Aquitaine sur notre site internet. Une vidéo volontairement décalée dans son propos et sur le regard porté sur l'institution pour laquelle nous remercions :

CESER87, street artiste espagnol de l'île de Grande Canarie qui a mis à notre disposition quelques-unes de ses créations.

<https://www.instagram.com/ceser87/?hl=>

La MJC des fleurs à Pau et plus particulièrement au rappeur palois X-AP qui a créé la musique et slamé nos textes. <https://mjcdesfleurs.com>

Leur créativité et leur talent nous enrichissent d'une autre façon de voir le CESER.



ISSN : 2555-297 X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Directeur de la publication :

Wilfried Grounon

Rédaction : Pôle communication du Ceser

Maquette : Kymzo

Réalisation : Imp. Laplante

Crédits photos :

Photothèque Conseil régional :

Pierre Carton, Sabine Delcour,

Françoise Roch, Ceser87

Alexas-Fotos de Pixabay

NicolasL de Flickr

Photothèque du CESER

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

